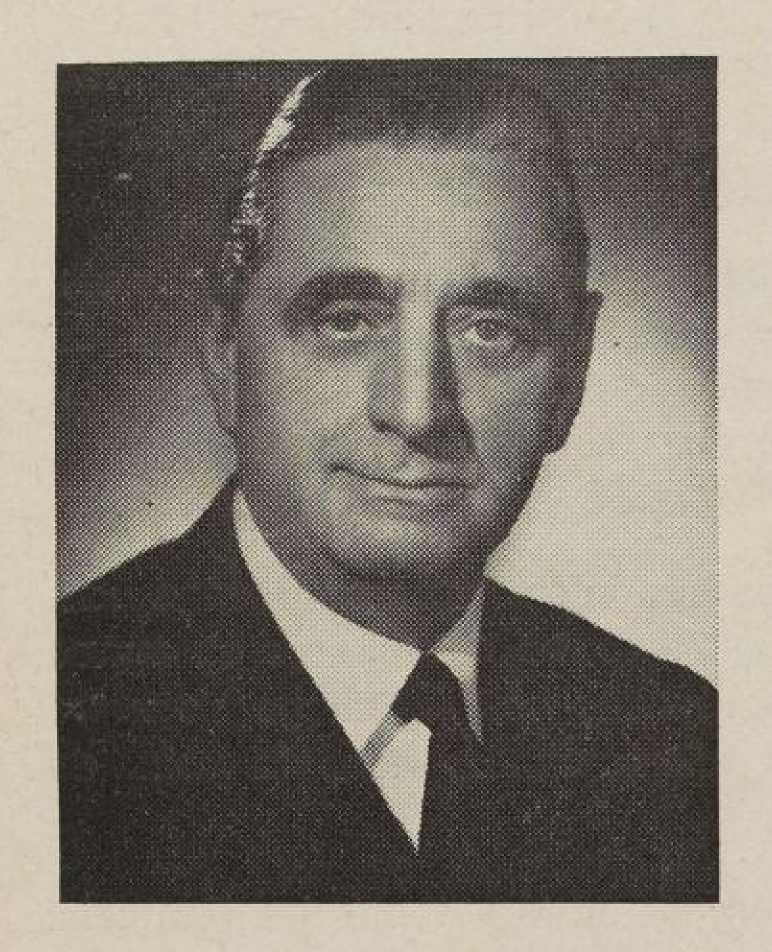
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DÉPARTEMENT DE L'AIN

2me Circonscription GEX - BELLEY - NANTUA



ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973

Candidat Républicain Indépendant
Union des Républicains de Progrès
pour le soutien au Président de la République

Marcel ANTHONIOZ

ANCIEN MINISTRE
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
MAIRE DE DIVONNE-LES-BAINS

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le Dimanche 4 Mars, dès le premier tour d'un scrutin aux conséquences déterminantes pour l'avenir de notre Pays, vous avez bien voulu, face aux attaques violentes de la Gauche, m'exprimer, en très grand nombre, votre fidélité et votre confiance.

Ce témoignage m'a profondément touché et je tiens, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs qui, dès dimanche dernier, m'avez réservé vos suffrages, à vous exprimer mes sincères remerciements et à vous assurer de mes sentiments reconnaissants et dévoués. Je suis certain que, d'autres, au second tour, se joindront à nous. Par avance je les remercie, en leur disant notre volonté d'aider à ce que s'affirment, dans le rassemblement des grandes familles de même pensée, la clarté et la logique de la vie politique française, afin de travailler à l'avenir de cette Société à laquelle nous sommes attachés, libérale et humaine, éprise de justice sociale et de Paix.

Notre Pays est confronté sur tous les plans, politique, économique, social, avec les graves problèmes que posent la mutation et la transformation de la Société moderne ; il faudra, pour les résoudre, faire appel à toutes ses ressources. L'attachement des Français à la vie politique, leur volonté de dialogue, celle du Gouvernement offert à la concertation ouverte à tous les niveaux, témoignent du caractère et du sens que nous tenons à donner à notre politique, au service de la Nation.

Les résultats que mon ami Michel CARRIER, et moi-même avons obtenus dès le premier tour, qui laissent très loin derrière nous chacune des formations participant à cette confrontation, marquent la détermination et la qualité de notre choix politique, celles de l'action entreprise et que nous voulons poursuivre afin d'améliorer les conditions de vie de chacun, de permettre, tant sur le plan local, régional que national, de répondre aux problèmes qui se posent à l'homme et qui conditionnent son avenir.

Depuis plus de 25 ans, à l'Assemblée Nationale, puis au Gouvernement, j'ai marqué mon attachement aux problèmes d'intérêt général tout en demeurant attentif à ceux qui se posent sur le plan humain. Nul problème, quels qu'en soient l'importance et le caractère, ne peut être apprécié en dehors de ses conséquences et de ce qu'il demande ou apporte à chacun.

C'est, animé de ces sentiments, avec la volonté de servir, que je poursuivrai ce nouveau mandat que j'ai l'honneur de solliciter de vous, lors du second tour du 11 Mars prochain.

T.S.V.P.

Nous référant aux Elections Législatives qui se sont déroulées hors de tous événements particuliers en 1967, il convient de noter, alors que le nombre des suffrages exprimés est passé de 52.266 en 1967, à 57.209 en 1973, que le nombre des voix du Parti Communiste est demeuré le même, marquant ainsi un recul très net en pourcentage. Il en est de même pour le Parti Socialiste qui totalise cette année en notre circonscription 9.969 voix, au lieu de 10.352 en 1967, cela alors que s'affirme avec constance notre position, témoignant ainsi de la qualité de notre action et des résultats, en tous domaines, qu'elle a permis.

Face au Parti Communiste, qui se réclame d'un Etat totalitaire, d'une Société collectiviste, ne laissant aucune chance à l'entreprise privée, mettant en cause l'équilibre économique et social du Pays, comme toujours il le fit dans le passé, il nous incombe de réaffirmer notre volonté d'œuvrer en faveur d'un mode de vie, voire même d'une civilisation, correspondant aux souhaits et aux aspirations de la très grande majorité des Français.

Ayant atteint, dès le premier tour, près de 49 % des suffrages exprimés, nous ne devons pas, malgré cela, céder à la facilité du succès de dimanche prochain, mais, au contraire, tout mettre en œuvre afin d'obtenir, par la participation au vote de tous nos amis, que notre réussite soit à l'image de notre volonté de travailler pour notre Région, pour notre Pays, afin qu'il soit à même, dans la paix, de répondre à l'espérance de chacun.

Puisse la Majorité qui se dégagera du vote du 11 Mars, témoigner de la volonté des Français, dans le libre jeu des institutions et le dialogue constant entre le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement, assurer la défense des libertés, de la paix et de la République.

Pour garantir dans l'ordre le respect des institutions, la prospérité et l'avenir de la France, lui éviter l'aventure,

VOTEZ

Marcel ANTHONIOZ

Ancien Ministre

Vice-Président du Conseil Général

Maire de Divonne-les-Bains.

Suppléant :

Michel CARRIER

Député sortant

Conseiller Général du Canton de Brénod.

IMP. MICHAUX - BELLEGARDE